

# Facture d'électricité

**NOUS CONTACTER**

N° client : [redacted]  
Identifiant internet : [redacted] **1**

**Par internet**  
edf.fr  
application mobile : EDF & MOI  
mail : serviceclient@edf.fr

**Par téléphone**  
Du lundi au samedi de 8h et jusqu'à 20h  
09 69 36 66 66  
(Service gratuit + prix appel)  
Mon Compte Sur Service Vocal  
09 70 83 33 33  
(Service gratuit + prix appel)

**Par courrier**  
EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012  
41975 BLOIS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)  
09 726 780 92 (Service gratuit + prix appel)

Urgence dépannage Gaz (GRDF)  
0 800 473 333 **Service à votre écoute**

**Lieu de consommation**  
[redacted]

**Titulaire du contrat**  
[redacted]

**Votre contrat**  
N° de client : [redacted]  
N° de compte : [redacted]  
(numéro à transmettre pour le régler vos factures)

**Electricité "Tarif Bleu"**

- Point de livraison (PDL) :  
N° [redacted]
- Puissance : 06 KVA
- Base

**Gaz naturel "Avantage Gaz"**

- Point de comptage (PCE) :  
N° [redacted]
- Conso 2

**Document à conserver 5 ans** Page 1/4

**edf**

[redacted]

**Facture du 15/03/2019**  
N° [redacted]

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| Electricité (relevé estimé) | 402,69 €    |
| Gaz naturel (relevé estimé) | 699,67 €    |
| TVA                         | 170,38 €    |
| Paiements déjà effectués    | -1 250,37 € |

**Facture TTC** 22,37 €

**Montant total** 22,37 € TTC **2**  
Prélevé le 17/04/2019

**Les prochaines étapes** **3**

- Prochaine facture vers le 25/02/2020.
- Prochaine relève Enedis vers le 25/08/2019.
- Prochaine relève GRDF vers le 25/08/2019.

**Prélèvement automatique** **5**

Le montant de 22,37€ sera prélevé le 17/04/2019 sur le compte ci-dessous

Titulaire du compte : [redacted]  
Compte bancaire : [redacted]

EDF SA - 1 rue de la République - 41000 Blois - France - SIREN 418 123 884 - RCS Blois - N° de TVA intracommunautaire : FR1501338884

# Descriptif

1

Dans cette catégorie il y a : votre numéro client qui vous servira si vous souhaitez entrer en contact avec un conseiller, votre identifiant internet pour créer ou accéder à votre espace client et toutes les informations de contact de votre fournisseur

2

Ici vous retrouvez le montant facturé en euros TTC pour l'électricité (votre abonnement + votre consommation d'électricité + vos taxes et contributions + la TVA + les services souscrits + les prestations de Enedis)

3

Ensuite plusieurs étapes s'enchaînent : la date de votre prochaine facture, la prochaine période pour transmettre votre relevé et la prochaine date de passage du distributeur pour relever votre compteur

4

Dans cette rubrique, vous trouverez : l'adresse du lieu lié à votre consommation d'électricité, votre numéro de client, votre numéro de compte qui servira au paiement de vos factures et enfin votre numéro PDL (Point De Livraison) qui permet d'identifier votre logement

5

Et enfin, vous trouverez également : le moyen de paiement que vous avez choisi

# Facture d'électricité

Document à conserver 5 ans

Page 2/4

Détail de la facture du 19/05/2017 N°34344342342

Image

📍 votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 06 kVA - Option Base - Compteur électromécanique n°871

Prix €HT/mois    Montant €HT    TVA

| 3 Abonnement   |  |  | 5             | 6                  |
|--|--|--|---------------|--------------------|
|  |  |  | Prix €HT/mois | Montant €HT    TVA |
| Régularisation tarifaire Tarif Bleu 06 kVA Base - du 01/08/14 au 31/10/14 <sup>(1)</sup> |  |  | 0,69          | 0,69    5,5%       |
| Régularisation tarifaire Tarif Bleu 06 kVA Base - du 01/11/14 au 31/07/15 <sup>(1)</sup> |  |  | 0,24          | 0,72    5,5%       |
| Base - 06kVA - du 19/05/17 au 18/07/17   |  |  | 6,50          | 13,00    5,5%      |
| <b>Total Abonnement (dont acheminement 8,30 €)</b>                                       |  |  |               | <b>14,41</b>       |

| 4 Consommation   | Relevé début   | Relevé fin     | Conso kWh   | Prix €HT/kWh | Montant €HT  | TVA   |
|--|----------------|----------------|-------------|--------------|--------------|-------|
| Régularisation tarifaire Base - 06kVA - du 01/08/14 au 31/10/14 <sup>(1)</sup> |                |                | 177         | 0,0110       | 1,95         | 20,0% |
| Régularisation tarifaire Base - 06kVA - du 01/11/14 au 31/07/15 <sup>(1)</sup> |                |                | 1140        | 0,0038       | 4,33         | 20,0% |
| Base - 06kVA - du 19/03/17 au 18/05/17   | 97065 (Client) | 97707 (Estimé) | 642         | 0,0887       | 56,95        | 20,0% |
| <b>Total Consommation (dont acheminement 22,47 €)</b>                          |                |                | <b>1959</b> |              | <b>63,23</b> |       |

| 7 Taxes et Contributions                                | Conso kWh | Prix €HT/ kWh | Montant €HT   | TVA   |
|---|-----------|---------------|---------------|-------|
| Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)    | 642       | 0,00958       | 6,15          | 20,0% |
| Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)     | 642       | 0,02260       | 14,45         | 20,0% |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA) |           |               | 2,24          | 5,5%  |
| <b>Total Taxes et Contributions</b>                     |           |               | <b>22,84</b>  |       |
| <b>Total Electricité hors TVA</b>                       |           |               | <b>100,48</b> |       |

En conclusion

|   |                 |  |
|---|-----------------|--|
| Total facture hors TVA du 19/05/2017        | 100,48 €        | <b>Montant total</b><br><b>118,16 €</b><br>TTC |
| TVA 20,00 % sur un montant total de 83,83 € | 16,77 €         |  |
| TVA 5,50 % sur un montant total de 16,65 €  | 0,91 €          |  |
| <b>Total facture TTC du 19/05/2017</b>      | <b>118,16 €</b> |  |

# Descriptif

3

Le montant de l'abonnement est facturé à l'avance, pour les deux mois à venir. Il inclut une part « acheminement », le Turpe, qui couvre le transport et la distribution d'électricité, l'entretien du réseau et des compteurs

4

La consommation facturée est celle des derniers mois. Vous payez la différence entre le relevé précédent et le nouveau, effectué par Enedis ou par vous-même (autorelevé). Il peut aussi s'agir d'une estimation. La consommation comprend également une part « acheminement », proportionnelle au montant consommé. En cas de changement de tarif sur la période de facturation, un certain nombre de kWh sont facturés à l'ancien prix, les autres au nouveau prix.

**La ligne « régularisation »** apparaît parfois, tant en abonnement qu'en consommation. Il s'agit de la hausse rétroactive du tarif réglementé sur une période donnée

5

Le prix de l'abonnement et celui du kWh sont indiqués hors TVA et hors toutes les autres taxes. Ils incluent seulement le tarif d'acheminement versé à Enedis, qui représente, entre le prélèvement sur l'abonnement et surtout sur la consommation, 29 % de la facture. Il assure 95 % des recettes du gestionnaire de réseau et il est régulièrement réévalué à la hausse en été

6

La TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) est de 20 % pour la consommation, qui dépend de la quantité d'énergie utilisée, et les CSPE et TCFE ; 5,5 % pour l'abonnement, qui correspond au coût du transport du gaz et de l'électricité jusqu'au compteur, et la CTA

# Descriptif

7

Les taxes et contributions représentent une part importante du total à payer

CTA (Contribution tarifaire d'acheminement) :

elle finance le régime de retraite des salariés des industries électriques et gazières. Depuis le 1er août 2021, le montant de la CTA équivaut à 21,93 % de la partie fixe des tarifs d'acheminement supportés par les fournisseurs d'électricité et à 20,80 % de celle des gestionnaires des réseaux de distribution de gaz naturel

CSPE (Contribution au service public d'électricité) :

elle dépend de votre consommation. Elle revient directement au budget général de l'État, à l'exception des taxes locales qui sont prélevées avec. Elle finance le soutien aux énergies renouvelables, à la cogénération, à la péréquation tarifaire dans les îles non connectées au réseau électrique. Elle finance aussi le dispositif de soutien à la précarité énergétique

8

Le montant total HT additionne les montants HT indiqués pour l'abonnement, la consommation et le montant des trois taxes (CTA, CSPE, TCFE), hors TVA

9

Le montant de la facture TTC, les 20 % de TVA sont ajoutés aux montants de la consommation, des taxes CSPE et TCFE, les 5,5 % de TVA à ceux de l'abonnement et de la CTA

# Facture d'électricité

Document à conserver 5 ans

Page 3/4

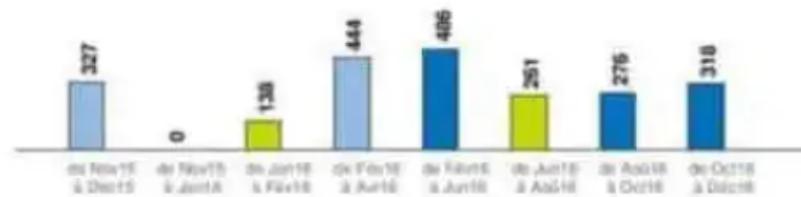


## Evolution de votre consommation facturée en kWh

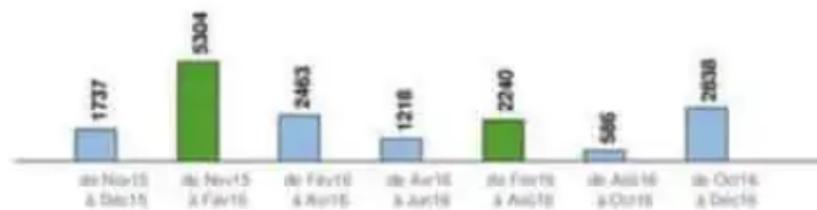
10



## Votre consommation en Electricité



## Votre consommation en Gaz naturel



## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

11



## Pour votre information

### Prix

Electricité : Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2016. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Régulé de Vente a évolué au 01/08/2016. Le montant de la CTA a évolué au 01/08/2016. Vos CGV ont été modifiées au 03/10/2016. Plus d'informations sur le site [edf.fr](http://edf.fr)  
Gaz Naturel : retrouvez les prix en direct sur <http://prix017.edf.com> ou demandez à votre conseiller EDF. Les montants de CTA, TICGN et TVA évoluent conformément à la réglementation. Vos CGV ont été modifiées au 03/10/2016. La CTSSG est supprimée à compter du 01/01/2016.

### Taxes et contributions

La CTA, CTSSG, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

CTA électrique : 27,04% de la part achèvement de l'abonnement

CTA Gaz : 32,29€/an

Conformément à la loi de finances pour 2014, la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel est perçue à compter du 01/04/2014 et s'applique sur les consommations.

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

12

# Descriptif

10

Dans cette rubrique, on retrouve l'évolution de votre consommation facturée en KWh. Le premier graphique représente la consommation électrique. Le second graphique représente la consommation au gaz naturel

11

Des liens sont à disposition pour suivre plus d'informations sur les consommations

12

Dans cette catégorie, vous pouvez retrouver le prix de l'électricité et du gaz, mais également les taxes et contributions et éventuelles pénalités de retard